

« MA CONNEXION INTERNET » : CONNAÎTRE LES OPÉRATEURS, DÉBITS ET SERVICES DISPONIBLES À SON ADRESSE

En avril 2020, l'Arcep a publié en version bêta un nouvel outil cartographique, « Ma connexion internet », moteur de recherche qui permet aux Français de connaître les technologies d'accès à internet disponibles à leur adresse et d'être mieux informés sur les déploiements de la fibre. Cet outil prolonge ainsi le processus enclenché fin 2017 avec le lancement par l'Autorité de son site « Carte fibre », carte navigable permettant de visualiser l'avancement des déploiements des réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné et qui est désormais incluse dans le nouvel outil. « Ma connexion internet » a été enrichi fin 2020 (données plus récentes, plus fiables, et plus nombreuses avec l'ajout de nombreux opérateurs locaux notamment) et une version complète et finalisée doit être publiée au printemps 2021.

Ce projet s'inscrit dans la démarche de régulation par la donnée (ou régulation par la *data*) de l'Arcep : il se veut un véritable outil de régulation et de transparence des déploiements pour renforcer l'information des consommateurs, des entrepreneurs et des pouvoirs publics avec l'objectif d'éclairer leurs choix. En particulier, cet outil permet aux collectivités d'établir des diagnostics précis et de contribuer et à la définition et l'actualisation de leur stratégie numérique.

« Ma connexion internet » : un outil cartographique de référence sur les offres d'accès fixe à internet

« Ma connexion internet » permet de s'informer sur les différents types d'accès fixes à internet, disponibles ou prévisionnels, à une adresse donnée.

Les informations sont présentées sous forme de cartes interactives et cliquables. Le site donne également accès à des statistiques de couverture agrégées à différentes mailles administratives (la commune, le département et la région), utiles par exemple pour les décideurs publics.

Le site s'appuie sur les retours des collectivités et des opérateurs. Ainsi, depuis le deuxième trimestre 2019, tous les opérateurs avec plus de 1 000 clients ont l'obligation de communiquer à l'Arcep leurs données de façon trimestrielle. Les opérateurs plus petits sont eux aussi invités à contribuer afin que les données soient aussi complètes et précises que possible.

Quelles informations sont disponibles sur cet outil ?

L'outil cartographique, de même que les données disponibles en *open data* correspondantes, concernent toutes les technologies d'accès fixe filaires (cuivre, câble et fibre) et hertziennes (4G fixe, THD radio, satellite, HD radio). 2 types de navigation sont proposés à l'utilisateur :

L'onglet « **Débits à l'adresse** » permet de renseigner une adresse, et d'obtenir pour celle-ci :

- l'ensemble des opérateurs proposant des offres ;
- les technologies d'accès disponibles : réseau filaire (fibre, câble, ou cuivre (DSL)) ou réseau hertzien (4G fixe, HD et THD radio, satellite) ;
- les débits maximum pouvant être obtenus.

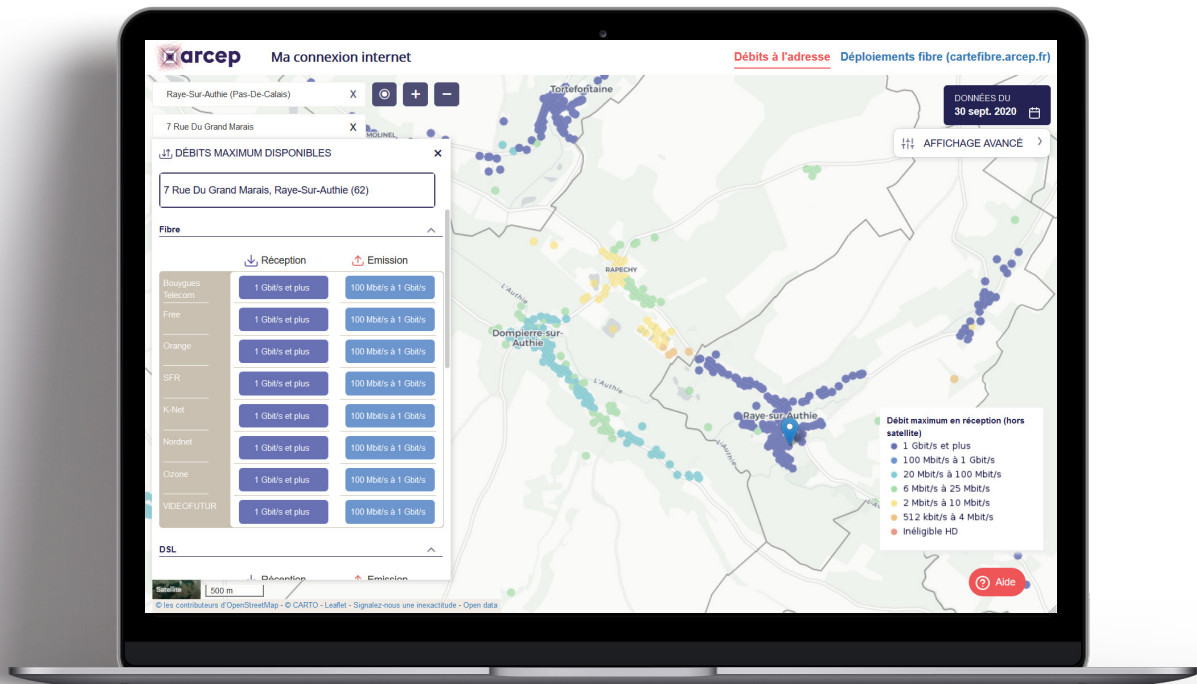
Dans cet onglet, l'affichage « avancé », pensé notamment pour les collectivités, permet d'obtenir, à différentes mailles administratives (région, département, commune), des statistiques de couverture, c'est-à-dire le taux de logements et locaux professionnels éligibles à chaque technologie et chaque classe de débits, notamment en haut débit, en bon haut débit ou encore en très haut débit.

L'onglet « **Déploiements fibre** » reprend l'outil « Carte fibre » lancé par l'Arcep fin 2017. Il permet de s'informer sur l'avancement du réseau en fibre optique (FttH), à différentes mailles (département, commune, zones arrière de point de mutualisation et adresse), et il offre une vue prévisionnelle des déploiements, sur la base des données fournies par les opérateurs privés et les RIP. Cette vue prévisionnelle permet de connaître le délai de raccordement à la fibre optique à l'échelle de la commune.

L'ensemble des données présentées dans l'outil est rendu disponible en *open data* dans des formats facilement exploitables, avec notamment des fichiers accessibles département par département.

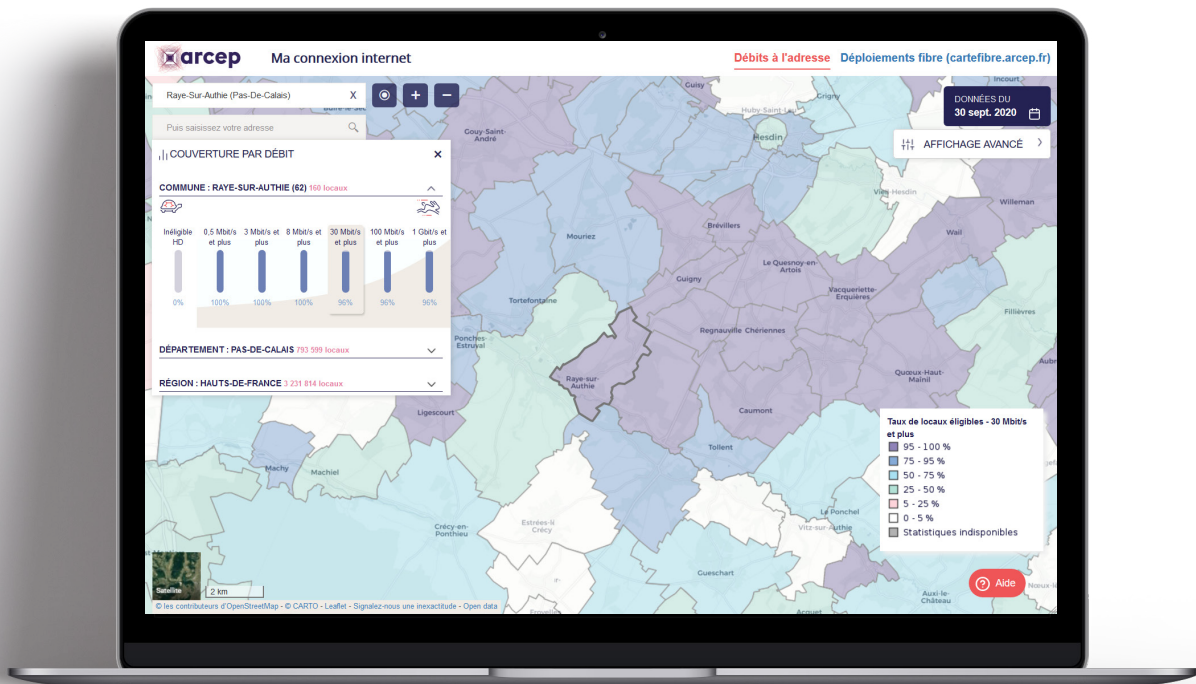
Ces outils et leurs données sous-jacentes permettent aussi à l'Autorité de mener ses propres analyses, notamment concernant le mix technologique sur le territoire national et la projection de l'état de la couverture en accès fixe à internet pour les années à venir.

CARTE DES DÉBITS

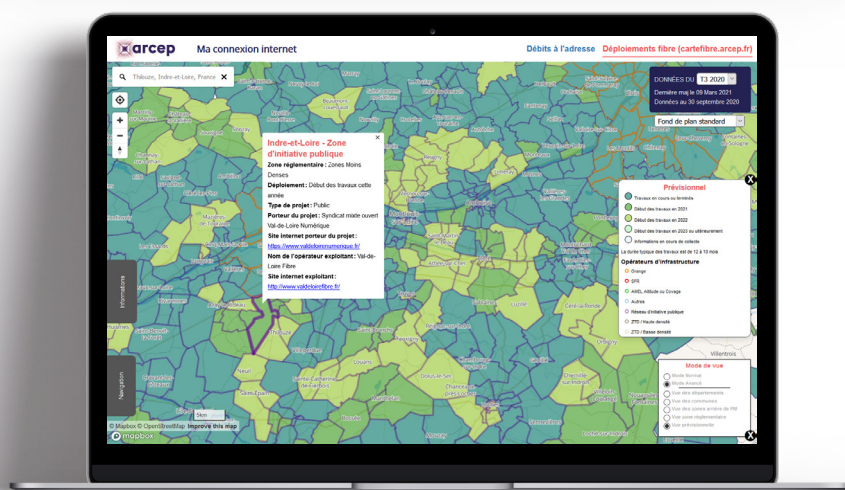
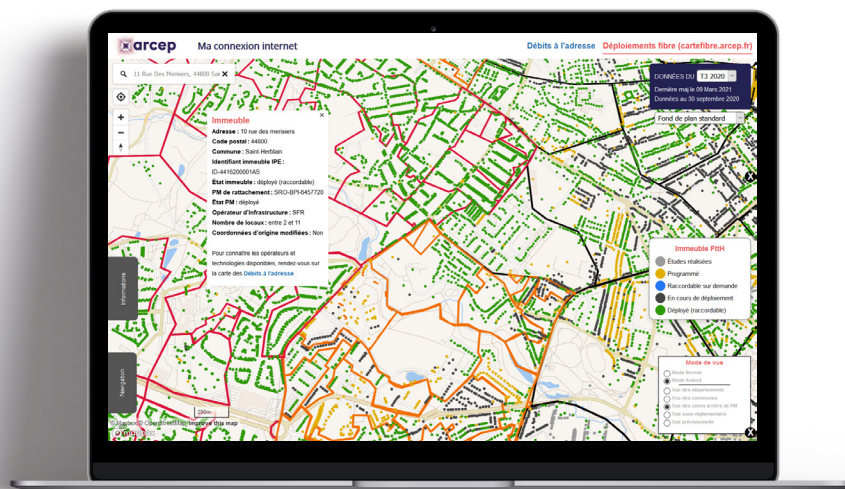


93

CARTE DES STATISTIQUES



DÉPLOIEMENTS FIBRE, VISIONS À L'IMMEUBLE ET PRÉVISIONNELLE



94



Améliorer « Ma connexion internet » : comment l'Arcep a « ouvert le capot » ?

Le site, lancé en phase bêta en avril 2020, a vocation à être progressivement amélioré : dans certains cas, l'information donnée par « Ma connexion internet » ne correspond pas à la réalité du terrain, et certaines données sont incomplètes. À sa publication, l'Arcep a ainsi lancé un appel à contribution pour préparer la version complète du site.

« Ma connexion Internet » a depuis bénéficié du retour d'expérience de plus d'une centaine d'utilisateurs : collectivités locales, préfetures, opérateurs, entreprises (aide au déménagement, connectivité en télétravail) ont ainsi contribué aux importants travaux d'amélioration menés

par l'Autorité. Ces échanges ont notamment eu lieu dans le cadre de groupes de travail et d'ateliers interactifs en présence de ces différents publics, dans une démarche nommée « l'Arcep ouvre le capot ». Une nouvelle version de « Ma connexion internet » intégrant une mise à jour des données présentées (les données du 1^{er} trimestre 2020), l'ajout de nombreux opérateurs locaux, l'enrichissement de l'affichage des cartes et une meilleure fiabilité des données a été publiée en décembre 2020. La version finalisée doit être publiée au printemps 2021. Les enrichissements ont toutefois vocation à se poursuivre au-delà.

Quel intérêt pour la connectivité des territoires ?

L'Arcep a conçu cet outil cartographique comme un véritable outil de régulation et de transparence des déploiements. En affichant l'ensemble de l'information en matière d'accès fixe à internet, il permet aux citoyens, consommateurs, entrepreneurs de disposer de toutes les informations susceptibles d'éclairer leurs choix. Il permet aussi aux pouvoirs publics et aux élus locaux de suivre l'avancement des déploiements de la fibre sur leur territoire.

En donnant de la visibilité sur la disponibilité actuelle des réseaux et des services mais aussi sur l'équipement progressif des territoires, il permet aux collectivités d'établir des diagnostics précis et contribue à la définition et l'actualisation de leur stratégie numérique. Le volet « Statistiques » du site « Ma connexion internet » présente la plupart des éléments nécessaires à ce diagnostic sans retraitement nécessaire pour les collectivités. Elles peuvent aussi se tourner vers l'*open data*, dans le cas où elles auraient besoin de plus de détails ou de manipuler des données brutes.



Des chiffres du bon haut débit et du très haut débit plus précis

« Ma connexion internet » permet aux pouvoirs publics et aux élus locaux de suivre précisément l'amélioration de la couverture en bon haut débit et en très haut débit au fil du temps grâce aux déploiements de la fibre mais aussi du THD radio et de la 4G fixe. En particulier, il permet de connaître à la maille de chaque adresse, commune ou département du territoire quelles solutions d'accès fixe à internet bon haut débit et très haut débit sont disponibles et dans quelles proportions.

En guise d'exemple, voir page suivante la répartition nationale et par zone du bon haut débit et du très haut débit selon les solutions technologiques qui permettent d'y accéder.

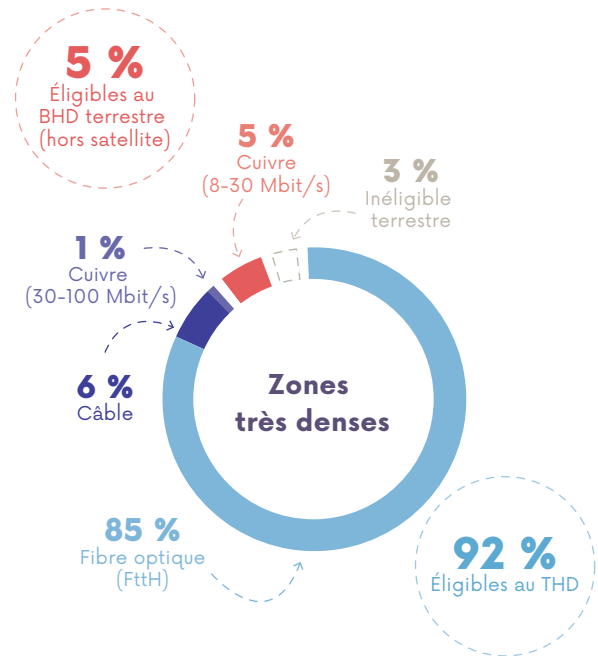
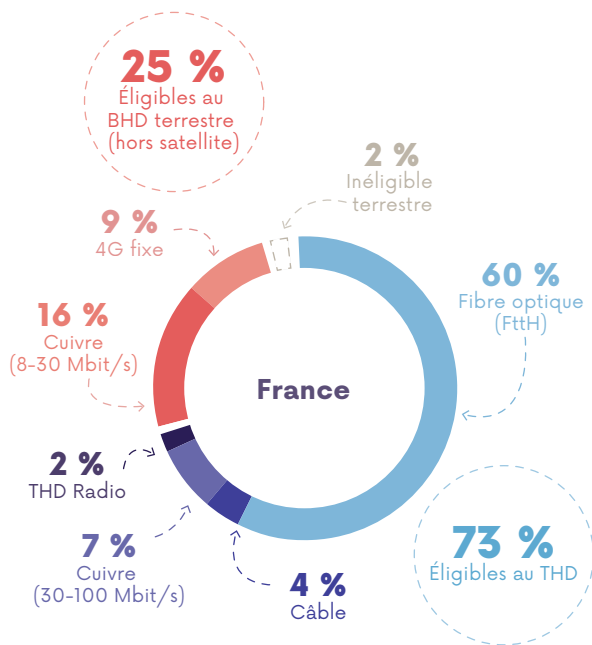


Quel rôle pour les collectivités dans la mise en place de cet outil ?

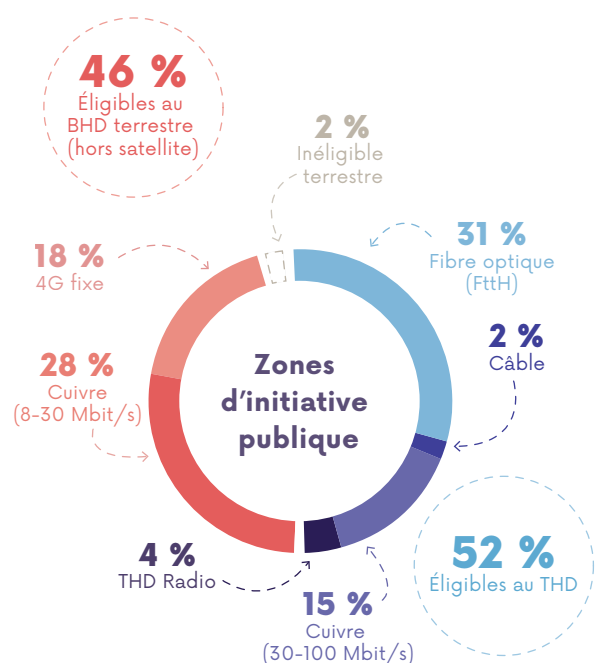
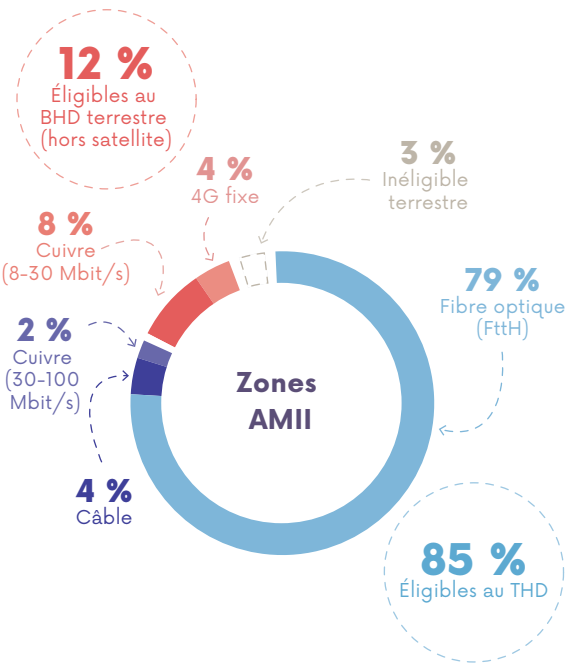
La réalisation du volet « Projets » de l'outil, incluant les déploiements prévisionnels, implique les collectivités territoriales qui portent des RIP (réseaux d'initiative publique) du Plan France THD. Chaque trimestre, la Mission Très Haut Débit collecte auprès d'elles les données permettant d'assurer le suivi des programmes de déploiement de ces RIP et les retransmet à l'Arcep de façon consolidée pour alimenter l'outil cartographique.

La précision et la fiabilité des informations présentées dépendent grandement de la qualité des adresses fournies par les opérateurs. Afin de réunir les données des différents opérateurs, l'Autorité a fait le choix de s'appuyer sur la Base adresse nationale (BAN) et sur les données du Cadastre. Les opérateurs doivent désormais insérer un identifiant BAN dans les données qu'ils transmettent à l'Autorité, afin de faciliter la production des cartes et d'améliorer leur fiabilité. Les collectivités jouent un rôle important dans la production des Bases adresses locales (BAL, dont l'agrégation contribue à la BAN), notamment dans un souci d'adressage des zones rurales. Une fois remontées dans la BAN ces nouvelles adresses permettent d'améliorer la complétude de la base d'adresse du site et la fiabilité de ses statistiques.

LA RÉPARTITION DES LOCAUX ÉLIGIBLES AU BON HAUT DÉBIT (BHD) ET TRÈS HAUT DÉBIT (THD) SELON LA TECHNOLOGIE À FIN 2020



96



Source : réalisation Arcep à partir des données opérateurs

La présentation des mix technologiques ci-dessus repose, pour en faciliter la lecture, sur l'hypothèse d'un choix par local d'une seule technologie selon l'ordre préférentiel suivant : fibre, câble coaxial, cuivre, THD radio, 4G fixe, réseaux radio d'ancienne génération.

Ces données, nouvellement accessibles grâce à « Ma connexion internet », permettent dorénavant à l'Autorité d'alimenter et de renforcer ses analyses.

3 questions à



PATRICK CHAIZE

Sénateur de l'Ain, vice-président de la commission des Affaires économiques, président du groupe numérique du Sénat, président de l'Avicca, président de l'Observatoire national de la présence postale

Propos recueillis en mars 2021

Le Gouvernement a annoncé l'objectif de généralisation de la fibre d'ici 2025 : comment abordez-vous ce nouvel objectif ?

Le FttH pour tous a toujours été l'ambition des collectivités engagées dans les RIP dits « 2G », réunies au sein de l'Avicca. Cette nouvelle infrastructure est essentielle à l'aménagement de la France. La crise sanitaire l'a bien démontré, d'elles dépendent la résilience de notre pays pour la continuité de l'éducation, l'accès à la télésanté, le maintien des personnes âgées à domicile, la dynamisation des commerces de proximité, le télétravail... En abondant le Plan France THD dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement confirme le 100 % FttH en 2025. Atteindre cet objectif nous impose d'être tous vigilants. 75 % des raccordements posent problème à cause du mode STOC. Je sais la nouvelle présidente de l'Arcep, Laure de La Raudière, très impliquée sur ce dossier prioritaire. Les difficultés liées aux déploiements aériens impactent la dynamique des projets.

« Tourner tous nos regards vers l'objectif du 100 % FttH en 2025 »

Les raccordements dits « complexes » posent également question. Les engagements en zones AMII et AMEL doivent être respectés pour garantir le FttH pour tous. Les sujets d'attention ne manquent donc pas !

Comment voyez-vous la place des autres technologies (4G fixe, THD radio, satellite) dans ce contexte ?

Apporter la connectivité dans des parties du territoire peu rentables et difficiles d'accès est probablement le plus grand défi que nous devons relever. Il convient donc de regarder l'accès au THD pour tous sous l'angle multitechnologique : THD radio, satellite, voire 4G et 5G fixe. Ces techniques alternatives ne sont pas concurrentielles de la fibre, mais bien complémentaires. Même la 5G ne saurait correctement fonctionner sans lien fibre. Les parlementaires pourraient d'ailleurs se saisir d'enjeux nationaux comme la redéfinition du service universel et/ou l'extinction du réseau de cuivre à l'horizon 2029 pour mieux

positionner ces technologies complémentaires, dans l'attente du « vrai » 100 % FttH.

L'Arcep a lancé le site cartographique « Ma connexion internet » et l'open data correspondant, afin de rendre disponible une vision plus précise sur tout le territoire national de l'état des lieux de la connectivité fixe. Que pensez-vous de ce nouvel outil ?

La régulation par la *data* est un des chantiers importants menés par Sébastien Soriano. Nous partageons avec l'Arcep l'idée selon laquelle l'ouverture des données apporte non seulement de la transparence, mais aussi de la capacité d'action. « Ma connexion internet » devrait permettre de mieux connaître les services d'accès à internet THD disponibles à chaque adresse. Ces démarches permettent, comme je l'ai observé avec son pendant mobile « Mon réseau mobile », un réel dialogue fondé sur un meilleur diagnostic. À partir des données de l'Arcep, nous mettons à jour notre propre *open data* des déploiements FttH. Nous avons aussi lancé avec succès en 2020 un premier datathon, « T. Dat'Hack », preuve que le sujet des données est de plus en plus partagé par les collectivités. Les réseaux comme leurs données sont notre bien commun !